



email : tcrcgtrenault@wanadoo.fr	TCR	tél : 01.76.85.12.52
www.infos-cgt-technocentre.com	CTA	tél : 02.32.77.63.21
<h1>Activité des élus DP</h1> <h2>De septembre 2015</h2>		

Tract n°18 – Lundi 5 octobre 2015

Rémunération / Congés / Complémentaire Santé

65070 / 09.15 / 4 : Augmentation des salaires.

Parmi les hausses du mois de juillet et août, il y a celle des tarifs de l'électricité : +2,5 % et les tarifs de la restauration d'entreprise. Au regard des résultats financiers au 1er semestre 2015 de Renault, 1,4 milliard, et 0 % d'augmentation générale de salaire, les délégués du personnel CGT demandent l'augmentation légitime des salaires pour les APR, les cadres, etam, ingénieurs.

Réponse : Cette réclamation ne relève pas de cette instance.

Commentaire de la CGT : La direction persiste à ne pas vouloir prendre en compte les demandes des salariés du Technocentre.



65070 / 09.15 / 6 : Garantie des ressources des salariés de DOUAI en déplacement au Technocentre.

Les délégués du personnel CGT demandent que les salariés de DOUAI en déplacement au Technocentre, pour le début de l'année 2016, gardent leurs primes pendant leur déplacement sur le site du TCR. L'intégralité de leurs ressources doit être maintenue.

Réponse : Le responsable RH suit ce dossier.

Commentaire de la CGT : Nos camarades de Douai, qui font l'effort de venir travailler au Technocentre, n'ont pas à faire les frais des économies dictées par la direction. Ils doivent continuer à percevoir l'ensemble des primes qui leur est dû.



Appel à la grève le 8 octobre 2015 :

Les travailleurs doivent se faire entendre !

Jeu 8 octobre, journée de mobilisation interprofessionnelle prévue par plusieurs organisations syndicales.

participons à la manifestation à 14h à Paris

Emploi

65070 / 09.15 / 17 : Remplacement des départs.

Les délégués du personnel CGT réclament le remplacement des départs des salariés partis en mobilités, GPEC, en DA, à la retraite. Un départ = Une embauche.

Réponse : Cette réclamation ne relève pas partie de cette instance.

Commentaire de la CGT : 1000 embauches pour 8250 suppressions de poste, on est très loin du compte. Un départ, c'est la charge de travail qui augmente pour ceux qui restent. Pour faire face à augmentation de charge, les partants doivent refuser de transmettre leurs dossiers s'il n'y a pas de remplaçants, les restants de les prendre. Collectivement, nous devons affirmer « 1 départ = 1 embauche ».



Horaires variables

65070 / 09.15 / 23 : PANNES TOURNIQUETS.

Jeudi 03 septembre 2015 après midi. Salariés étaient bloqués au tourniquet PC 80. Un gardien est venu pour débloquer la situation.

Mercredi 09 septembre 2015. Non prise en compte de la sortie des salariés par les tourniquets.

Les salariés ont été obligés de corriger la panne dans le portail MTT en manuel, ce qui a généré beaucoup de travail pour tout le monde.

Les délégués du personnel CGT demandent :

A. Que le portail MTT soit mis à jour très rapidement.

B. La fiabilisation du système des tourniquets.

Réponse : En ce qui concerne les salariés bloqués le 3 septembre au tourniquet PC 80, les collaborateurs ont été débloquent sans incidence de badgeage.

Les fichiers badgeages du TCR du 09.09.2015 au soir et du 10.09.2015 matin n'ont pas été transmis par la sécurité à BPU pour l'établissement de

Guyancourt. Ceci est dû à un problème de fichier bloqué, un redémarrage machine a été effectué afin de mettre à jour les horaires de badgeage dans BPU. Tout a été corrigé le 11 septembre au matin.

Commentaire de la CGT : Ce n'est pas la première fois où les tourniquets tombent en panne. La direction doit mettre les moyens nécessaires pour éviter ces désagréments. Dans tous les cas, ce n'est pas aux salariés de devoir corriger les erreurs.



Métiers

65070 / 09.15 / 59 : GIE RENAULT-PSA des LABORATOIRES, et les conséquences sur les salariés concernés.

Les délégués du personnel CGT demandent l'état d'avancement du projet GIE RENAULT-PSA des LABORATOIRES, et les conséquences sur les salariés concernés.

Réponse : Nous n'avons pas d'information complémentaire à ce jour.

Commentaire de la CGT : Ce projet est loin d'être nouveau. La direction veut nous faire croire qu'elle ne sait rien et que rien ne bouge sur ce sujet. Un bel exemple de transparence. Nos camarades concernés par ce projet doivent savoir ce qui se prépare.

Vie de l'établissement

65070 / 09.15 / 43 : Distribution des Fiches de paye.

Les dysfonctionnements en matière de distribution des fiches de paye se font de plus en plus fréquents. Certaines équipes étant dispersées sur plusieurs sites, des salariés souhaiteraient recevoir à domicile leur fiche de paye. A ce jour, les enveloppes sont prédestinées à être facilement envoyées.

Les élus CGT demandent que les salariés, qui en font la demande, puissent se faire envoyer leur fiche de paye à domicile, évitant ainsi les pertes ou les retards à répétition.

Réponse : Cela n'est pas prévu.

Commentaire de la CGT : Pour que les fiches de paye arrivent en temps et en heure, la direction doit mettre les moyens nécessaires et embaucher plus de personnel pour en faire la distribution.

65070 / 09.15 / 47 : Question Pool Taxi.

De nombreux collègues, dans l'obligation de se déplacer hors du Technocentre, se retrouvent bien souvent sans véhicule quand il s'adresse au Pool Taxi, qu'ils aient fait ou non des réservations. Par conséquent, ils se voient contraints, soit d'annuler leur déplacement, soit d'utiliser leur véhicule personnel. Cette situation dure depuis des mois, particulièrement depuis l'arrivée de nos collègues de Rueil. Les délégués du personnel CGT demandent que la situation soit régularisée au plus vite, afin que chacun puisse avoir une solution pour effectuer ces déplacements hors du Technocentre, et d'augmenter la capacité du Pool Taxi.

Réponse : L'arrivée des salariés de Rueil n'a pas généré un manque de disponibilité des véhicules du pool car ce pool a été enrichi des véhicules de l'ex pool de Rueil. De plus, la Direction a diffusé un message pour limiter les abus.

Commentaire de la CGT : Les abus dont parle la direction sont sûrement ceux des hiérarchiques qui nous envoient en mission un peu partout en France. S'ils veulent que nous continuions à nous déplacer, la direction doit mettre à disposition les véhicules nécessaires, plutôt que de toujours vouloir faire des économies sur nos déplacements.

65070 / 09.15 / 51 : Télétravail pour les concepteurs.

Jusqu'à présent la population des concepteurs a été exclue des dispositifs de télétravail, à cause d'outils de conception indisponibles à distance. Depuis le

Et d'autres sujets comme :

Quantité de vaisselles dans les cantines, Nb de supports à vélo sous les abris saturés, facilité d'accès des vélos entre le TCSP et le parking du Trou Berger,...

Retrouver les Questions DP sur notre site Internet :

<http://www.infos-cgt-technocentre.com/>

déploiement du New PDM, cette restriction technique est-elle levée ?

Cela fait presque un an que le site de Rueil est fermé. La population de concepteurs y était nombreuse, et beaucoup veulent pouvoir bénéficier de proposition de télétravail, pour alléger des temps de transport allongés du fait de la fermeture du site. Sur ce point, il n'y a pas d'égalité de traitement entre la population des concepteurs et le reste des métiers pouvant disposer des propositions de télétravail.

Les élus CGT demandent une ouverture à l'accès au travail pour tous, dont les concepteurs.

Réponse : Rueil a été moteur sur cette orientation vers le télétravail des concepteurs.

A cet égard, plus de 60 salarié(e)s issus de Rueil bénéficient aujourd'hui du télétravail.

Commentaire de la CGT : Les salariés, qui en font la demande, doivent pouvoir accéder librement au télétravail.



8 octobre 2015

Ensemble, unis, dans l'action pour nos revendications

Augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux, travailler tous, moins et mieux, sont des préoccupations majeures du monde du travail. Il est possible, nécessaire et juste de répondre à nos besoins, nos revendications pour relancer la croissance, les investissements, promouvoir les services publics et une politique industrielle en préservant l'environnement. L'argent existe !

Les 1 % les plus fortunés posséderont bientôt la moitié de la richesse mondiale. Selon l'étude de l'ONG Oxfam, entre 2010 et 2014, la fortune des 80 personnes les plus riches a augmenté de 600 milliards de dollars tandis qu'elle a diminué pour la moitié la plus pauvre de la population. Aujourd'hui, ces 80 personnes se partagent le même montant de richesses que 3,5 milliards autres.

Ces inégalités devront, selon Oxfam, pousser les dirigeants internationaux à s'attaquer *« aux intérêts particuliers des poids lourds qui font obstacle à un monde plus juste et plus prospère »*.

Ces derniers mois des mobilisations souvent unitaires sont menées par les salarié-e-s du secteur privé, du public, dans de petites comme de grandes entreprises. À l'exemple d'Areva, de la polyclinique d'Auch, de Smart, d'Euronext, de STN propreté, à Mac Donald, les travailleurs saisonniers... Les retraité-e-s sont engagées depuis de nombreux mois pour la revalorisation des pensions, la pérennité des régimes complémentaires au côté des cadres qui agissent

également sur la durée du temps de travail comme à EDF. Les jeunes, les chômeurs exigent le droit au travail et l'accès à un emploi de qualité et des revenus pour vivre dignement, pendant que les étudiants exigent des moyens et des conditions d'étude satisfaisante.

Le dénominateur commun à toutes ces luttes réside dans le rejet des choix politiques et économiques, sources d'inégalité, de précarité, d'injustices, de mal vivre et de misère. Chacune, chacun exprime avec ces mots une aspiration forte à une autre répartition des richesses pour vivre dignement de son travail, pour des droits individuels et des garanties collectives sécurisant ses choix de vie et professionnelle, à l'exemple de la Sécurité sociale.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNL et UNEF, avec vous, réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations, aux solidarités et aux convergences dans les professions et sur les territoires.

Uni-e-s et rassemblé-e-s, nous sommes plus forts pour nous faire entendre, pour gagner sur nos revendications et des alternatives aux politiques libérales en France et en Europe.

Plateforme revendicative unitaire

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux, le point d'indice des fonctionnaires, et les bourses ;
- promouvoir l'égalité salariale femmes/hommes ;
- améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage ;
- pérenniser et améliorer les garanties collectives ;
- pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits, à la santé et à la retraite ;
- développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques ;
- protéger socialement les jeunes pour garantir un droit à l'autonomie ;
- conforter et promouvoir les services publics ;
- investir dans le système éducatif pour faire face à l'augmentation du nombre de lycéens et d'étudiants en leur assurant des conditions d'études satisfaisantes.